



académie
Rennes



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



➔ Communiqué de presse

Projet Escadrille : signature de la convention de partenariat

Le 21 octobre 2011 marquera le lancement du projet Escadrille Louisiane, une coopération franco-américaine instaurée dans le domaine scolaire et universitaire. Une délégation louisianaise sera alors accueillie dans l'académie de Rennes pour discuter de la francophonie et signer une convention de partenariat.

➔ Renforcer la coopération éducative

William Arceneaux, président du Conseil pour le développement du Français en Louisiane et Philippe Aldon, attaché culturel adjoint auprès du service de coopération et d'action culturelle du Consulat général de France à La Nouvelle-Orléans, seront à Rennes ce vendredi pour officialiser les accords franco-louisianais et renforcer la coopération éducative.

L'académie de Rennes et l'université de Bretagne occidentale mettent ainsi en place un partenariat avec le Centenary College of Louisiana de Shreveport.

Programme :

- 10h - 11h : conférence du Dr. William Arceneaux à l'Institut Franco-Américain de Rennes (7, Quai Chateaubriand) sur le thème :
Quels projets, quels partenariats pour la francophonie louisianaise ?
- 12 h : signature de la convention de partenariat entre l'académie de Rennes, l'université de Bretagne occidentale / IUFM et le Centenary College of Louisiana de Shreveport au Palais Saint Melaine (4, place Saint Melaine à Rennes).

➔ Dix étudiants à Rennes cette année

Dix étudiants louisianais sélectionnés pour des postes d'assistant de langue anglaise viennent d'être accueillis dans des lycées rennais. Ambassadeurs de leur pays, ils partagent leur culture tout en contribuant à l'acquisition par les élèves des compétences linguistiques et en prenant part à la vie de l'établissement.

Ces assistants de langue suivent par ailleurs une partie du cursus Master enseignement recherche à l'IUFM à Rennes et observent dans leur lycée d'affectation des cours dans les disciplines auxquelles ils se destinent.

Le principe de réciprocité sera appliqué au bénéfice des étudiants français en 2012-2013, qui suivront un cursus semblable en Louisiane.

➔ Développer l'enseignement du français en immersion

L'académie de Rennes entretient un partenariat avec le ministère de l'Education de Louisiane depuis 2007. Dans le cadre d'une réforme législative prenant effet début 2011, le CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) se fixe par voie législative, l'objectif de développer l'enseignement du français en immersion. Il faut pour cela assurer une formation spécifique aux futurs professeurs appelés à enseigner le français ou à dispenser un enseignement disciplinaire en français.



www.ac-rennes.fr